



Tennis Club Villars-Gryon

Assemblée Générale du 22.08.2020

Procès Verbal

Grande salle de Villars

Chemin de Joli-Bois 5
CH-1882 GRYON

1. Ouverture de la séance

Il est 17:15 lorsque le Président ouvre cette séance extraordinaire, déplacée à ce jour à cause de la pandémie du Coronavirus, qui a très sérieusement perturbé nos programmes et habitudes. Il salue la présence des Municipaux Messieurs Georges Vittoz et Nicolas Croci Torti, et remercie les membres présents. Il déclare ouverte cette assemblée générale 2020 et rappelle l'importance de respecter les mesures d'hygiène. 18 personnes ont signé la liste de présence et 15 se sont excusées.

Présents: Isabelle Chappaz, Miriam Despont, Uta Gysin, Denise Vittoz
Antonio Amado, Jean-Pierre Arnold, Nicolas Croci Torti, Claude Despont, Eric Despont, Eric Dragesco, Jean-François Leyvraz, Cédric Loiret-Bernal, Raphaël Magnin, Michel Martin, Claude Mathieu, Pierre Maurer, Andy Moore, Georges Vittoz

Excusés: Patricia Borrelli, Ghislaine Charlet, Fiona Despont, Kim Despont, Mara Despont, Caroline Meynis, Jean-Michel Amiguet, Geoffrey Chamberlain, Gregory Despont, Julien Estoppey, Charly Hauenstein, John Hooker, François Jaquier, Angelo Lemma, Roland Paltani

2. Présentation de M. Nicolas Croci Torti, sur les visions et perspectives pour la halle de tennis de Villars.

Au préalable le Président résume l'historique des démarches et échanges entre le Club, ses membres et les représentants du Centre des Sports et des instances de la Commune d'Ollon. Il passe ensuite la parole au Municipal en charge de l'urbanisme, des sports et de la communication.

M Croci Torti décrit l'actionnariat du Centre des Sports, les démarches entreprises pour en professionnaliser son Conseil d'Administration et améliorer ses finances. Il rappelle les investissements entrepris par la Commune dans les infrastructures sportives. Il précise la répartition des coûts entre les deux communes et la prise en charge des déficits.

Il revient sur les différents projets étudiés et indique l'abandon de la solution d'installer une bulle. Le nouveau projet à l'étude prévoit de couvrir les terrains extérieurs A et B et de se doter d'une salle permettant d'organiser des manifestations (demande des hôteliers pour pouvoir organiser à terme des congrès).

Il reconnaît les manquements en termes de communication ce printemps, en particulier sur le préavis. La commune entend prendre mieux en compte les avis de la population, mais doit également trouver un compromis entre les différents intérêts en jeu. Elle cherche en particulier à élargir l'offre en station pour les 15-25 ans.

Le préavis est reporté à une date ultérieure. La planification continue ; des discussions avec les propriétaires du Palace et des demandes de financements sont en cours. La commune entend communiquer à ce sujet encore en 2020.

Le Président remercie M. Croci Torti pour sa présentation et excuse le Club de ne pas avoir réussi à mobiliser plus de membres pour cet échange constructif.

3. Adoption de l'ordre du jour et du PV de la dernière séance

L'ordre du jour pour cette assemblée et le PV de la dernière assemblée générale du 22.03.2019 sont acceptés avec remerciements à son auteur.

UN GRAND MERCI A NOS SPONSORS



www.tcvg.ch

4. Rapport du Président

Le Président revient d'abord sur l'année 2019, marquée à nouveau par de nombreuses démarches en faveur des juniors du club et surtout par la reprise complète de la comptabilité par notre nouveau caissier.

Il revient ensuite sur le contexte particulier depuis le début 2020. Pendant cette période, le Comité a fait son maximum pour coordonner les différents sujets, malgré le confinement. En particulier les excellentes relations avec nos partenaires à Gryon ont permis d'ouvrir au plus vite les installations. Néanmoins il a fallu renoncer à organiser différentes compétitions pour éviter de trop grandes prises de risques.

Il adresse ses plus vifs remerciements aux communes pour leur soutien au mouvement juniors, les sponsors, les différents bénévoles indispensables à l'organisation des événements et tout particulièrement les membres du Comité.

5. Rapport du Trésorier

Jean-François Leyvraz présente les comptes de l'année écoulée, qui se soldent par un bénéfice de CHF 4'216.81 contre CHF 2'172.56 en 2018.

Dans le compte d'exploitation, les cotisations adultes sont restées stables par rapport à l'année passée, alors que celles des juniors ont diminué pour des questions de comptabilisations différentes. Les produits du tournoi de la St Nicolas qui est un revenu important a légèrement augmenté, comme celui des cours juniors. Les actifs en général (sponsoring, buvette, soutien des communes) sont restés stables. Dans les charges, les cotisations au Centre des Sports, à Gryon Sports et Loisirs et à Swisstennis représentent toujours un montant important de plus de CHF 15'000.-.

La fortune sociale au 31 décembre 2019 se monte à CHF 131'318.73 contre 127'102.07 en 2018. Finalement, le bilan comparé au 31 décembre 2019 est de 161'026.73 contre 159'303.77 en 2018.

Le Président qualifie comme saine la situation financière du club.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs Caroline Meynis et François Jacquier, se sont réunis le 6 mars 2020 pour effectuer le contrôle des comptes établis par Jean-François Leyvraz et arrêtés au 31 décembre 2019.

En vertu du mandat qui leur a été confié, ils ont constaté que le bilan et le compte pertes et profits concordent avec la comptabilité qui est tenue avec exactitude.

En conclusion, les vérificateurs recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier pour son mandat.

7. Adoption des comptes et décharge du Comité

Les comptes 2019 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée avec décharge au Comité et remerciements aux responsables.

8. Rapport des capitaines des équipes interclubs et de la commission technique

Claude Mathieu responsable de la commission technique revient sur les principaux événements de la saison précédente et commente, avec le soutien des capitaines, les résultats des **interclubs**. Malheureusement en cette année 2020, le Comité, en accord avec les capitaines, a renoncé à inscrire nos 3 équipes.

Comme par le passé il a fallu en 2019 renoncer à la "nuit du tennis" à cause des conditions météorologiques. En 2020 le Comité a proposé une nouvelle formule réservée uniquement à nos membres.

Le **tournoi Swisstennis juniors** 2019 n'a pas connu le même succès que l'année précédente. En 2020, ne pouvant pas assurer des conditions sanitaires suffisantes et accueillir les inscriptions trop nombreuses, le Comité a dû renoncer à contre cœur à l'organiser.

La journée du **Family Day** fut sympathique et conviviale, et s'est terminée par des grillades.

Une nouvelle formule a été choisie pour le **tournoi interne**, en essayant de jouer toutes les rencontres sur un même week-end. Les vainqueurs 2019 sont :

- Chez les dames: Sarah Page
- Chez les messieurs: Andy Moore lors d'une nouvelle rencontre mémorable contre Brett Barillon.
- Chez les séniors: Éric Roggenmoser.

Enfin le **Tournoi de la St Nicolas - Gétaz-Miauton**, n'a pas réussi à mobiliser autant de participants que lors des années précédentes, malgré différentes adaptations pour éviter une collusion avec d'autres tournois.

Claude Mathieu remercie notre cuisinier Antonio Amado, les membres travaillant à tour de rôle pour assurer les différentes tâches ainsi que nos généreux sponsors, Gétaz-Miauton et la boulangerie Charlet pour leur grande générosité.

La saison s'est, comme à l'accoutumée, terminée par les doubles mixtes avec nos juniors, puis par la traditionnelle soirée choucroute.

UN GRAND MERCI A NOS SPONSORS



www.tcvg.ch



9. Fixation des cotisations 2020

Dans le contexte particulier du début de l'année, le Comité a dû prendre la décision de reconduire les cotisations sans attendre la validation par cette assemblée afin de pouvoir démarrer la saison.

Au vu des résultats financiers du club, l'assemblée accepte à l'unanimité cette décision. Les cotisations restent donc inchangées pour l'exercice actuel. Le détail des tarifs figure sur notre site internet.

10. Budget pour la nouvelle saison

Le budget vient d'être adapté en fonction des décisions déjà prises en 2020 (non-participation aux interclubs, Bellaria, Lombardet ; cours juniors seulement en automne). Il est présenté par le trésorier Jean-François Leyvraz et prévoit pour l'exercice 2020 un bénéfice de CHF 3'550.-. Dans les produits bruts budgétés pour CHF 26'800.- est prévu entre autres un bénéfice de CHF 1'800.- pour les cours juniors et de CHF 3'500.- pour le tournoi de la Saint Nicolas. Les charges, les plus élevées restent toujours les cotisations aux diverses instances des sports pour un montant d'environ CHF 17'700.-.

Aucune opposition n'étant formulée, l'assemblée accepte ce budget comme présenté.

11. Election des vérificateurs des comptes

L'équipe actuelle (Caroline Meynis et Francis Jacquier avec Raphaël Magnin, comme suppléant) ayant bien fonctionné en cette première année, est reconduite par l'assemblée à l'unanimité.

12. Nominations au sein du Comité

Suite à l'annulation de l'Assemblée Générale prévue le 13 mars 2020, le Comité a implicitement été reconduit pour cette année.

Pendant tout le printemps les membres du Comité ont régulièrement échangé, notamment afin de réagir aux démarches lancées par la Commune d'Ollon. Néanmoins plusieurs membres ont émis différentes critiques sur les actions, le fonctionnement et la communication du Comité.

Dans ce contexte Pierre Maurer a donné sa démission, afin de rajeunir le comité. Le Président le remercie officiellement pour tout le travail effectué d'abord au sein du TC Gryon, puis au cours des 10 premières années du TCVG.

La convocation à cette assemblée invitait toute personne intéressée à rejoindre le Comité à se manifester. Malgré différents intérêts pré-annoncés, le Comité n'a reçu aucune candidature avant la séance. Seul Raphaël Magnin se propose pendant la séance. Après quelques discussions l'assemblée accepte son entrée au sein du Comité.

L'assemblée valide la nouvelle composition du comité avec les remerciements pour tous les efforts fournis.

Au vu de ces différentes critiques, du manque de collaboration avec les représentants du Centre des Sports et de la Commune d'Ollon, le Président annonce qu'il renoncera à s'impliquer dans le Comité dès l'année prochaine. Claude Mathieu communique également la fin de son mandat au sein du Comité à la fin de cette année. Les deux souhaitent vivement qu'un nouveau Comité se constitue pour pouvoir reprendre la conduite du Club et proposer de nouvelles activités, dès la prochaine assemblée.

13. Programme pour la nouvelle saison

En cette année particulière, le Comité a dû revoir régulièrement le programme initialement prévu et les membres en ont reçu une version actualisée avec l'invitation à cette séance.

Les différentes activités prévues au cours de l'année sont signalées sur notre site internet sous la rubrique "Calendrier" ainsi qu'une version imprimable sous "Programme". Ces données sont régulièrement mises à jour et également annoncées sur le site par les News.

14. Mouvement Juniors et récompenses pour amélioration du classement

Le contexte particulier de cette année a permis à de nombreux jeunes de participer aux "summer camps" organisés par nos professeurs.

Le mouvement juniors est reconduit en 2020. Les cours ne pourront néanmoins débuter qu'à la rentrée des classes en automne et se termineront en décembre mais sans pause durant les vacances d'octobre.

Toutes les dates ainsi que les différents tarifs figurent sur notre site Internet sous la rubrique "Juniors". Les inscriptions se font également sur le site. Chaque junior qui suit les cours collectifs devient automatiquement membre du club. Il profite ainsi durant toute l'année, des conditions préférentielles d'utilisation des courts à Gryon et à Villars.

Le Président remercie les communes d'Ollon et Gryon pour leur soutien financier.

Cette année seule une récompense a été remise au préalable à Toï Yoshioka. Le film de la remise de cette récompense est présenté à l'assemblée.

UN GRAND MERCI A NOS SPONSORS



www.tcvg.ch



15. Propositions individuelles

Plusieurs membres souhaiteraient la reprise des « club night » du vendredi soir ; cette manifestation est très appréciée des participants mais également très contraignante pour les professeurs. Ces derniers vont réfléchir à une nouvelle formule, qui pourrait démarrer en 2021.

Le Président suggère que le prochain Comité reprenne différents sujets déjà évoqués, en particulier l'organisation d'une fête pour les 10 ans de la fusion, l'installation d'une webcam sur le site de Gryon, la mise en place de groupes WhatsApp pour faciliter l'organisation de rencontres ainsi que d'étudier l'éventuelle intégration du Padel.

16. Fixation de la prochaine Assemblée Générale

Le Président informe l'assemblée que la prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 19 mars 2021 au Centre Gryonnais ou à la Grande Salle de Gryon.

17. Clôture de l'assemblée

Le Président annonce la fin de cette assemblée générale 2020, en remerciant les membres présents d'y avoir participé et en les invitant au traditionnel apéritif.

18. Apéritif

L'apéritif est offert à tous les participants à l'assemblée générale.

Pour le Comité, le Président

UN GRAND MERCI A NOS SPONSORS



www.tcvg.ch

